



LES MAIRES DE DROITE, DE GAUCHE ET SANS ETIQUETTE CONTRE LE PROJET DE REFORME SUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNANT LES COMMUNES



Depuis l'annonce de ce projet de réforme d'octobre 2009 les élus communaux ont réagi de façon dispersée. De plus en plus et surtout dans les Bouches du Rhône, les communes sont devenues beaucoup plus réactives (*création du Collectif " Sauvons nos communes ", communauté d'agglomération d'Aubagne, et plus récemment la CPA, la communauté d'agglomération du Pays d'Aix*).

Si la communauté d'agglomération d'Aubagne est formée essentiellement d'élus de gauche, celle du Pays d'Aix est au contraire constituée en grande partie d'élus de droite et sans étiquette.

Il est intéressant à ce sujet de prendre connaissance de leur dernière pétition établie et signée le 7 mai 2010, donc dernièrement et adressée au Président de la République et aux parlementaires.

Je précise que les élus de droite ne renient en aucun cas leurs appartenances politiques mais réagissent pour défendre leurs communes respectives, et c'est tout à leur honneur.

Mme la Maire d' Aix en Provence est tout à fait solidaire des signataires, en indiquant qu'elle est contre la Métropole telle qu'elle est définie dans le projet actuel.

Mme Joissains m'a clairement dit lors de notre dernière conversation qu'il était hors de question d'intégrer la communauté urbaine de Marseille et que sa ville perde son indépendance.

Bien entendu, en disant cela, elle n'a pas changé de camp politique, elle défend et je la comprends tout simplement sa ville comme un Maire en a le devoir.

La Maire d'Aix est plutôt favorable à une coopération entre les structures intercommunales, sans altérer ou affaiblir les prérogatives des communes.

Ainsi que vous venez de le constater les prises de position vont toutes dans le sens de la préservation des compétences des communes.

Dans ce contexte, il est troublant de s'apercevoir que, dans le conseil municipal de Plan de Cuques, seuls 2 élus d'opposition (*toujours les mêmes*) défendent bec et ongles le projet de réforme afin de préserver leurs carrières et défendre leur parti politique, quelles qu'en soient les conséquences pour leur commune. C'est désolant dans un sens mais tout à fait significatif dans l'autre.

DES MAIRES DU PAYS D'AIX EXPRIMENT LEUR POINT DE VUE SUR LA RÉFORME DE L'ORGANISATION TERRITORIALE DE LA FRANCE

Avec une participation de plus de 80% aux élections municipales, nous, maires soussignés, estimons avoir une légitimité suffisante pour exprimer au nom de nos populations nos opinions sur la réforme territoriale.

C'est avec franchise, détermination et optimisme que nous avons décidé d'apporter quelques idées sur la réforme territoriale initiée par Monsieur le Président de la République et qui fait suite à des travaux de différentes hautes commissions et d'un Comité présidé par Monsieur Balladur.

Sans esprit moralisateur ou corporatiste, sans aucun clivage politique, nous pensons qu'il est salutaire de placer la vie quotidienne des habitants de nos communes au cœur de ce débat parlementaire.

Lorsqu'il parle de "chez lui" un Français parle d'abord de son Pays et de sa Ville.

La Ville ou le Village reste pour le citoyen français la référence qu'il désigne en premier pour définir son lieu d'origine, le territoire où il vit, sa terre. Malgré sa tradition centralisatrice, la France n'a jamais pu dissoudre ce sentiment fort d'appartenance à un village, une ville ou un terroir.

Depuis plusieurs années, le discours dominant, tristement admiratif des modèles qui ne sont pas tricolores, relayé par de nombreux bureaucrates et eurocrates, sur la France qui tombe et qui croule sous le poids des "trop nombreuses communes et du mille feuilles français", noircit le diagnostic de l'efficacité communale. Pourtant, ce sont les élus locaux qui assurent et qui assument les rôles de gestionnaires permanents du territoire, d'officiers d'état civil, d'assistantes sociales, de pompiers, de parents de substitution, etc.

Les mairies sont la composante vitale de notre pays qui renforcent l'énergie des territoires locaux et consacrent une gestion publique, proche des citoyens.

La Mairie est la force et la relation de proximité avec l'habitant la plus forte de tous les pays d'Europe. C'est une chance pour la France et pour les Français !

L'unicité d'en haut devrait prendre en compte la pluralité et les particularités d'en bas, car c'est par ses terroirs et villages spécifiques que la France est la France.

Un maire est le représentant d'une population à laquelle, il rend des comptes au quotidien : sur sa gestion financière qui conditionne les impôts locaux et sur l'avenir de la commune qui dépend du droit du sol. Les décisions d'aménagement du territoire prises sans vision locale, ont trop souvent abouti à d'irréremédiables erreurs, qui ont été ensuite imputées aux Maires...

La réforme territoriale, annoncée par l'Etat, affaiblit la proximité des maires et des mairies en proposant par exemple des pôles métropolitains. Ces Métropoles apparaissent comme des échelons supplémentaires qui éloigneront davantage le citoyen de la décision et qui videront les communes de leurs compétences déjà affaiblies par les lois de 1999 et 2004.

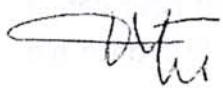
Est-il vraiment raisonnable de proposer la création d'un niveau supplémentaire d'administration territoriale, alors que les réformes sur l'intercommunalité ne sont même pas appliquées partout en France, notamment en Ile de France ?

Si la réforme territoriale est adoptée selon l'actuel projet de loi, il est incontestable que les habitants de nos communes sauront nous reprocher de ne pas avoir réagi. **Aussi, nous Maires soussignés, demandons à Monsieur le Président de la République et aux Parlementaires :**

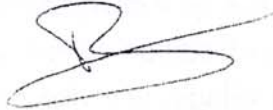
- de ne plus dévitaliser les communes de France,
- de permettre à tous les maires d'être décisionnaires dans la gouvernance des communautés,
- que la Réforme Territoriale ne conduise pas à une nouvelle contrainte pour les habitants qui se perdraient encore dans un nouvel étage territorial d'opacité administrative.

Sans aucun clivage politique, sans renier nos convictions, sans cultiver la contradiction stérile, sans entretenir un climat angoissant défaitiste, c'est avec optimisme que nous espérons dans cette réforme un vrai projet de territoire, où les communes seront renforcées dans le droit du sol, dans le maintien des taux d'impôts locaux et dans le principe républicain d'autonomie locale qui existe depuis la création des Mairies en 1789, pour que la vie quotidienne des citoyens soit facilitée.

Georges CRISTIANI,
maire de Mimet



Christian BURLE,
maire de Peynier



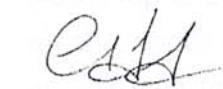
Philippe CHARRIN,
maire de Vauvenargues



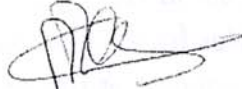
Michel AMIEL,
maire des Pennes Mirabeau



Jacky GERARD,
maire de Saint Cannat



Roger PELLENCO,
maire de Pertuis



Jacky PIN,
maire de Rognes



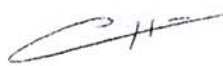
Jean Claude PERRIN,
maire de Bouc bel Air



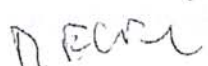
Jean BONFILLON,
maire de Fuveau



Guy ALBERT,
maire de Jouques



Michel LEGIER,
maire du Tholonet



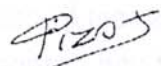
Jean David CIOT,
maire Puy Ste Réparate



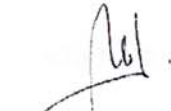
Guy BARRET,
maire de Coudoux



Roger PIZOT,
maire St Paul lez Durance



Mireille JOUVE,
maire de Meyrargues



Frédéric GUINIERI,
maire de Puyloubier



Lucien DUPERREY,
maire de St Antonin-sur-Bayon



Robert LAGIER,
maire de Meyreuil



Jean-Pierre SAEZ,
maire de Venelles



Loïc GACHON,
maire de Vitrolles



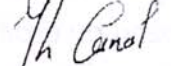
Claude FILIPPI,
maire de Ventabren



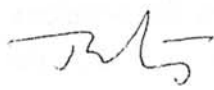
Michel BOULAN,
maire Châteauneuf le Rouge



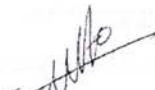
Jean-louis CANAL,
maire de Rousset



Régis MARTIN,
maire St Marc Jaumegarde



Michel BOYER,
maire de Simiane



Joël MANCEL,
maire de Beaurecueil



Jacques BUCKI,
maire de Lambesc



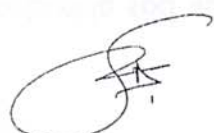
Richard MARTIN,
maire de Cabriès



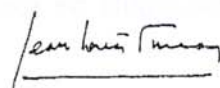
Danielle LONG,
maire de Peyrolles



Robert DAGORNE,
maire d'Eguilles



Jean-Louis TURCAN,
maire La Roque d'Anthéron



Jean-Pierre DUFOUR,
maire St Estève-Janson



Jean Claude FERAUD,
maire de Trets



NON A LA DISPARITION DE PLAN DE CUQUES



Le projet de loi sur les Collectivités Territoriales adopté en 1^{er} lecture par le Sénat (après de nombreux amendements nettement insuffisants) va transformer de nombreuses communes en coquilles vides (vidées de la quasi-totalité de leurs compétences) en entrant dans les Métropoles.

Ce projet prévoit également d'enlever les ressources majeures des budgets communaux (impossibilité de voter les impôts locaux, transfert de la DGF à la métropole... soit 90% de leurs recettes).

Suppression de l'intérêt communautaire, toutes les infrastructures sportives, culturelles seront transférées gratuitement à la métropole (art.5217-4).

Concernant les villes nouvelles, les communes deviennent des mairies d'arrondissements et peuvent être supprimées par le Conseil Municipal de la Ville Nouvelle (art. 2113-10).

A partir du 25 mai 2010, le projet de loi sur la Réforme des Collectivités Locales sera examiné à l'Assemblée Nationale.

Le calendrier concernant cette réforme va être écourté !

Le gouvernement tient en effet à ce que le débat n'aille pas au-delà de la fin juillet 2010.

Pour hâter le bouclage de ce chantier institutionnel, le gouvernement ne présentera pas de texte sur la clarification des compétences entre départements et régions. Le projet de loi sur la réforme des collectivités locales fixera les règles du jeu.

Conséquence des Métropoles ou Villes Nouvelles : les habitants vont perdre le service de proximité faisant la qualité de vie dans leurs communes.

Jean-Pierre BERTRAND
Maire de Plan-de-Cuques

**Battons-nous pour empêcher
la disparition des Communes**



Espace d'expression réservé aux élus n'appartenant pas à la majorité municipale.
(en application de l'article L2121-27-1 du code Général des Collectivités Territoriales)

Ensembles vivons mieux Plan de Cuques

Osons la Gauche

Monique **ROBINEAU**, Gérard **SAUZE** et Laurent **SIMON**
à votre disposition pour répondre à toutes vos questions !

vivonsmieux.plandecuques@gmail.com

On attend avec impatience le texte définitif de la réforme des collectivités territoriales, la mobilisation a été importante, elle était nécessaire, dossier à suivre...

Agnès JEREZ

La Lettre du Maire

Bulletin Municipal d'Information

Juin 2010 - n°157 Gratuit - ISSN 1267-3668

Dépôt légal : 20.09.2002 - Tirage à 5.000 exemplaires

Mairie - 28, avenue Frédéric Chevillon

BP 46 - 13712 Plan-de-Cuques Cedex

Tel : 04.91.10.40.40 - www.plandecuques.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bertrand (Maire de Plan-de-Cuques)

Impression : Sud Grafic